

BULLETIN AGROMÉTÉOROLOGIQUE

Situation météorologique

Pluviométrie

Cette décade a été marquée par la poursuite des activités pluvio-orageuses surtout au niveau des régions Centre sud et Sud du pays.

Au Nord (régions de Saint Louis, Matam, Louga) les pluies ont été enregistrées principalement les 14 et 15. Les quantités y ont varié entre 1.5mm à Saint Louis et 87.0mm à Kanel. Avec les pluies reçues à Podor et à Louga (respectivement 23.2mm le 14, 51.0mm le 15), un démarrage de la saison a été noté.

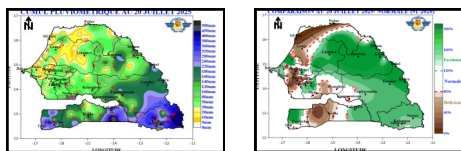
A l'Ouest du pays (régions de Dakar et Thiès), de faibles quantités de pluie ont été reçues à l'exception de Guédiawaye qui a recueilli 40.0mm le 15 juillet. Pour la région de Thiès, c'est Mbour qui s'est démarqué avec 24.0mm comme cumul décadaire.

Au Centre, les régions de Diourbel et Fatick ont été faiblement arrosées. Le cumul décadaire est compris entre 5.7mm à Gossas et 25.5mm à Taif. Concernant les régions de Kaolack et Kaffrine les postes suivis n'ont pas enregistré de grandes quantités bien qu'à Wack Ngouna 40.5mm ont été reçus sur la décade.

A l'Est (régions de Tamba et Kédougou), les cumuls décadaires ont varié entre 5.0mm à Bakel et 99.0mm à Tamba. Il faut noter que la forte pluie du 14 juillet, combinée à la montée du crue du fleuve a entraîné des inondations par endroit.

Au Sud des quantités importantes ont été régulièrement reçues durant toute la décade. Durant la journée du 14 juillet Vélingara a enregistré un pluie extrême de 135.6mm.

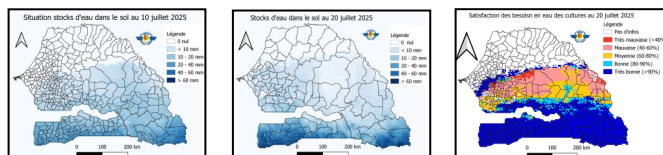
Le cumul saisonnier varie entre 1.9mm à Saint Louis et 419.7mm à Kédougou. Par rapport à la normale la situation reste excédentaire sur la façade Est du pays ainsi qu'au niveau de certaines localités Ouest (Mbour, Méwane), Sud (Tendouck, Sindian, Diouloulou). Le reste du territoire est normale à déficitaire.



Bilan hydrique

Les stocks se sont améliorés dans le Centre et à l'Ouest suite aux pluies observées sur la période du 4 au 15 juillet. Cependant les stocks supérieurs à 40 mm au Sud est et Sud ouest ont évolué lors de la deuxième décade pour dépasser 60 mm.

La satisfaction des besoins en eau des cultures est bonne suite aux fortes pluies enregistrées dans ces localités lors de la deuxième décade de juillet. Cependant la satisfaction des cultures est mauvaise dans le Centre du fait des faibles pluies enregistrées.



Perspectives de la troisième décade de Juillet 2025

Du 22 au 23 juillet, des orages accompagnés de pluies faibles à modérées intéresseront par endroits les régions du Sud (notamment Ziguinchor, Kolda et Sédhiou) ainsi que quelques localités du Centre (Kaolack, Fatick, Kaffrine). Des précipitations isolées, mais peu probables, pourraient également être notées vers Diourbel, Thiès et Dakar. Dans la nuit du 26 au 29 juillet, des activités pluvio-orageuses faibles à modérées sont prévues dans les régions Est (Kédougou, Tambacounda, Matam), avec une évolution progressive vers le Sud, Sud-est et Centre du pays au cours des journées suivantes. Par endroits, des pluies relativement fortes sont attendues, notamment dans les zones les plus arrosées du Sud et du Centre. En dehors de ces épisodes, des pluies faibles et localisées pourraient être observées dans les régions méridionales du pays, tandis qu'un temps globalement stable prévaudra sur le reste du territoire.

Décade du 11 au 20 Juillet 2025

Sommaire

- Météo:** Poursuite des activités pluvio-orageuses surtout au niveau des régions Centre sud et Sud du pays
- Hydrologie:** Tendance générale à la hausse au niveau des bassins des Fleuves Sénégal et Gambie
- Situation phytosanitaire:** Situation calme observée suite à des interventions sur oiseaux granivores et sauteriaux
- Situation pastorale:** Développement du pâturage vert dans toute la zone Nord sauf dans les départements de St Louis et Dagana.
- Suivi de la végétation:** Poursuite de l'installation de la végétation dans la partie sud et sud-est du territoire national

Stations	Dates de début de la saison culturale		
	2025	2024	Normale 1991-2020
Saint Louis	-	18 juil.	03 aout
Podor	14 juil	07 juil.	04 aout
Matam	31 mai	19 juin	08 juillet
Ranéro	31 mai	06 juil.	08 juillet
Louga	15 juil	07 juil.	01 aout
Linguère	28 juin	07 juil.	20 juillet
Diourbel	13 juin	17 juil.	21 juillet
Bambey	-	18 juil.	22 juillet
Thiès	04 juil	24 juil.	29 juillet
Mbour	10 juil	18 juil.	28 juillet
Dakar Yoff	-	07 juil.	26 juillet
Fatick	-	07 juil.	13 juillet
Kaolack	13 juin	07 juil.	16 juillet
Kaffrine	28 juin	14 juil.	11 juillet
Koungheul	25 juin	06 juil.	12 juillet
Nioro du Rip	08 juil	11 juil.	09 juillet
Tamba	31 mai	18 juin	29 juin
Goudiry	27 juin	30 juin	03 juillet
Bakel	22 mai	12 juil.	10 juillet
Kédougou	02 mai	13 juin	07 juin
Kolda	08 juin	28 mai	21 juin
Vélingara	30 mai	28 mai	30 juin
Ziguinchor	01 juin	15 juin	25 juin
Cap Skirring	12 juin	18 juin	28 juin

Situation hydrologique

Station hydrométrique de Bakel

A la station hydrométrique de Bakel, la situation se présente comme suit: le plan d'eau est passé de 512 cm le 10 Juillet à 627 cm le 20 Juillet. La tendance est à la hausse de 115 cm. Sur la même période, le niveau actuel du fleuve à Bakel est au dessus (110 cm) de son niveau de l'année hydrologique dernière (2024-2025). Comparé à ceux des années hydrologiques de la plus faible hydraulicité, le niveau est largement supérieur de 249 cm en moyenne et de la plus forte hydraulicité, le niveau est largement supérieur de 262 cm en moyenne (Figure 1).

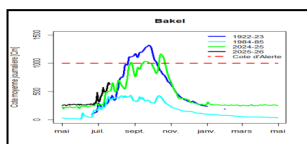


Figure 1 : Evolution du niveau (H en cm) du fleuve Sénégal à la station de Bakel

Station hydrométrique de Matam

A la station hydrométrique de Matam, la situation se présente comme suit: le niveau d'eau est passé de 468 cm le 10 Juillet à 558 cm le 20 Juillet. La tendance est à la hausse de 90 cm. Le niveau actuel du fleuve, à la même période, est supérieur de 132 cm par rapport à celui de l'année hydrologique précédente (2024-2025). Comparé aux années hydrologiques de la plus faible hydraulicité (Figure 2), il est largement supérieur de 288 cm en moyenne et de la plus forte hydraulicité, le niveau est largement supérieur de 253 cm.

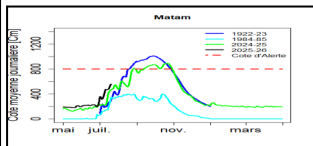


Figure 2 : Evolution du niveau (H en cm) du fleuve Sénégal à la station de Matam

Station hydrométrique de Podor

A la station de Podor, la situation se présente comme suit: le niveau de l'eau est passé de 295 cm le 10 juillet à 336 cm le 20 Juillet. La tendance est à la hausse de 41 cm. La comparaison du niveau de l'eau de cette année avec celui de l'année passée (2024-2025) sur la même période montre une hausse de 36 cm en moyenne. Comparé à celui à l'année hydrologique de la plus faible hydraulicité (Figure 3), le niveau est largement supérieur de 212 cm en moyenne.

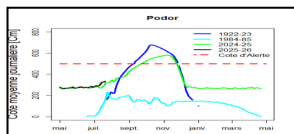


Figure 3 : Evolution du niveau (H en cm) du fleuve Sénégal à la station de Podor

Situation hydrologique dans le bassin versant de la Falémé

Station hydrométrique de Kidira

A la station hydrométrique de Kidira, sur la Falémé, la situation se présente comme suit: le plan d'eau est passé de 275 cm le 10 Juillet à 423 cm le 20 Juillet. La tendance est à la hausse de 148 cm. Sur la même période, le niveau actuel du fleuve à Kidira est au dessus (168 cm) de son niveau de l'année hydrologique dernière (2024-2025). Comparé à celui de l'année hydrologique de la plus faible hydraulicité, le niveau est supérieur de 146 cm en moyenne (Figure 4).

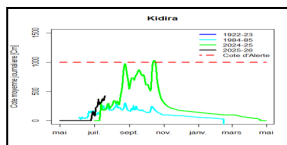


Figure 4 : Evolution du niveau (H en cm) de la Falémé à la station de Kidira

draulicité, le niveau est supérieur de 146 cm en moyenne (Figure 4).

Situation hydrologique dans le bassin versant du fleuve Gambie

Station hydrométrique de Gouloumbou

A la station hydrométrique de Gouloumbou, sur la Gambie, la situation se présente comme suit: le plan d'eau est passé de 179 cm le 10 Juillet à 306 cm le 20 Juillet. La tendance est à la hausse de 127 cm. Sur la même période, le niveau actuel du fleuve à Gouloumbou est supérieur de 150 cm en moyenne que son niveau de l'année hydrologique dernière (2024-2025). Comparé aux années hydrologiques de la plus faible hydraulicité (1983-1984), le niveau est supérieur de 81 cm et de la plus forte hydraulicité, le niveau est largement inférieur de 95 cm en moyenne (Figure 5).

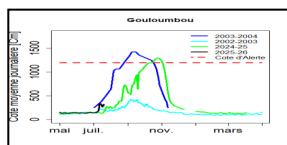


Figure 5 : Evolution du niveau (H en cm) du fleuve Gambie à la station de Gouloumbou

Conclusion :

La situation hydrologique dans les bassins des Fleuves Sénégal et Gambie est marquée par une tendance générale à la hausse. Cette hausse est plus importante dans le fleuve Sénégal où le niveau de l'eau est supérieur à celui de l'année hydrologique précédente (2024-2025).

Situation agricole

Evolution du chargement et des prix des engrais (2023-2025)

Progression des volumes chargés au niveau des ICS (au 22 juin)

Cette évolution reflète l'effet structurant, qui a permis une planification plus rigoureuse, une mutualisation efficace des ressources logistiques, et une meilleure coordination entre les différents maillons de la chaîne d'approvisionnement. Elle illustre également l'engagement du Gouvernement à sécuriser l'accès aux intrants stratégiques dès les premières phases de la campagne agricole.

L'analyse des volumes de chargement de l'engrais NPK au niveau des Industries Chimiques du Sénégal (ICS) à la date du 30 juin sur les trois dernières années révèle une progression spectaculaire, illustrant les efforts conjoints des services de l'État, des producteurs, des partenaires et des industriels pour améliorer l'efficacité logistique et la disponibilité des intrants.

En 2023, seulement 5 051 tonnes de NPK avaient été chargées à cette date, traduisant un démarrage tardif de la campagne et une faible mobilisation initiale des intrants.

En 2024, les volumes ont bondi à 36 444 tonnes, soit une hausse de plus de 620 % par rapport à 2023, témoignant d'une meilleure anticipation et d'une montée en puissance dans l'exécution de la campagne.

En 2025, cette dynamique s'est consolidée avec 48 324 tonnes déjà chargées au 30 juin, représentant une progression de 32,6 % par rapport à 2024, ce qui constitue une première historique pour une campagne agricole au niveau des ICS.

Cette baisse des prix de cession est particulièrement significative pour les formules les plus utilisées dans les cultures vivrières et industrielles, ce qui aura pour effet :

Situation agricole (suite)

- D'alléger le coût de production pour les producteurs, en particulier les petits exploitants ;
- D'encourager l'augmentation des emblavures, avec des intrants plus abordables ;
- De renforcer la compétitivité du secteur agricole sénégalais dans un contexte de montée des prix mondiaux.

A Kaolack, la première et la deuxième vague de semis du mil et l'arachide sont au stade de levée et plantule. Le maïs et le riz sont en semis en humide.

A Tambacounda, la première vague de semis du mil est au stade début tallage. Les première et deuxième vague de semis de l'arachide, du maïs, du Sorgho, du riz et du niébé sont au stade de plantule.

A Ziguinchor (département) les premières vagues de semis du maïs, de l'arachide et du mil sont respectivement au stade 2 à 3e feuille pour le maïs et l'arachide et plantule pour le mil.

Situation phytosanitaire

Les Oiseaux granivores

Dans le département de Matam, une concentration d'oiseaux granivores (*Passer luteus*) est constatée sur riz dans les zones habituelles de reproduction (*Acacia nilotica*).

Les prospections réalisées ont permis d'identifier et de traiter trois reposoirs avec du fenthion 640 UL.

Les Sauteriaux

Des signalisations de sautériaux (avec les espèces comme *Oedaleus senegalensis*, *Acrida bicolor*, *Catantops cymbiferus*, *Catantops* sp, *Pyrgomorpho vignaudii*, *Chrotogonus senegalensis*, *Acorypha glaucopsis*, *Diabolo-*

catantops axillaris) sont notées à Keur Safady ; Ndakhar Mbayène, Kanouma Mboyene, Ndiok et a Ngouye dans le département de Kaffrine. Ces infestations sont observées sur mil, sorgho et maïs avec des densités allant de 02 à 15 ind/m² causant des défoliations sur les cultures. Sur une superficie de 340 ha prospectées, 170 ha ont été infestés et traités par les équipes de la DPV.

Autres ravageurs

Suite aux séries de prospections réalisées durant cette décade, il a été noté la présence de certains nuisibles en faible densité, notamment *Coridius* Sp sur Pastèques à Thiarene dans le département de Matam *Cantharides* sur mil, arachides et maïs à Keur Malick Ndiaye dans le département de Kaffrine.

Situation pastorale

La Situation alimentaire, l'état du cheptel et des pâturages

Le pâturage vert commence à se développer dans toute la zone Nord avec les pluies enregistrées depuis le début de l'hivernage sauf dans les départements de St Louis et Dagana.

Les éleveurs du Diéri particulièrement les producteurs de petits ruminants qui étaient en transhumance dans le sud du pays remontent vers le Nord avec l'évolution de l'hivernage.

Les éleveurs du Walo et ceux qui étaient en Mauritanie sont dans le diéri avec l'installation de l'hivernage (Ranérou et sud Podor).

La préparation de la campagne fourragère se poursuit au niveau national. Elle a débuté avec les lettres circulaires N° 02455/MASAE/SG/DIREL du 13 juin 2025 relative aux besoins en semences fourragères et celle N° 02586 MASAE/SG/DIREL du 20 juin 2025 relative aux besoins en engrais. La transmission de l'expression des besoins est en cours et 155 tonnes semences (le maïs 10 tonnes, sorgho 5 tonnes et niébé 140 tonnes) sont en train d'être finalisées (bon d'enlèvement).

Abreuvement du bétail

L'abreuvement du cheptel se fait principalement au niveau des mares qui sont moyennement remplies, au niveau du fleuve Sénégal et de ses défluent dans le Walo.

Situation Zoosanitaire

Durant la période du 07 au 13 juillet 2025, dans le cadre du Système national de Surveillance épidémiologique des maladies animales et au titre de la surveillance passive, les quatorze (14) Directeurs régionaux de l'Élevage ont rapporté des suspicions de : botulisme bovin, équin et ovin ;

bronchite infectieuse aviaire et ovine ; charbon symptomatique bovin ; clavelée et variole caprine ; coccidiose aviaire ; colibacillose aviaire ; coryza infectieux aviaire ; dermatophilose bovine ; dermatose nodulaire contagieuse bovine ; distomatose bovine, ovine et caprine ; ecthyma contagieux ovin et caprin ; entérotoxémie ovine ; fasciolose bovine ; fièvre aphteuse ovine et caprine ; gale sarcoptique ovine ; gourme équine ; habronémose équine lymphangite équine ; maladie de Gumboro ; n maladie de Newcastle ; myiases asine, bovine et ovine ; parvovirose canine ; pasteurellose bovine, ovine et caprine ; peste des petits ruminants ; rage asine, bovine, canine et caprine ; salmonellose aviaire ; schistosomose bovine ; tétanos asin et ovin ; théilériose bovine ; variole aviaire.

Au total, cent quatre-vingt-six (186) suspicions de foyers de maladies ont été rapportés. Les cinq (05) pathologies dominantes sont les suivantes : pasteurellose bovine, ovine et caprine pour 31 foyers ; botulisme bovin, équin et ovin pour 19 foyers ; clavelée et variole caprine pour 17 foyers ; gourme équine pour 16 foyers ; entérotoxémie ovine pour 14 foyers.

Pour contrôler les foyers de maladies, l'isolement, le traitement des malades, la saisie et la dénaturation d'organes impropres à la consommation humaine, la vaccination périfocale et la sensibilisation des éleveurs ont été effectués. La préparation de la campagne fourragère se poursuit au niveau national. Elle a débuté avec les lettres circulaires N° 02455/MASAE/SG/DIREL du 13 juin 2025 relative aux besoins en semences fourragères et celle N° 02586 MASAE/SG/DIREL du 20 juin 2025 relative aux besoins en engrais. La transmission de l'expression des besoins est en cours et 53 tonnes sont en train d'être finalisées (bon d'enlèvement).

Suivi de la végétation

Indice de Végétation (NDVI : *Normalized Difference Vegetation Index*)

A la deuxième décade du mois de juillet 2025, l'installation de la végétation se poursuit normalement dans la partie sud et sud-est du territoire national (Casamance, Kédougou et Tambacounda) avec des valeurs du NDVI moyennes à élevées. Par rapport à la décade précédente, on observe une amélioration des valeurs du NDVI dans la zone centre et centre est du pays (Figures 1a et 1b). Par contre, ces valeurs restent faibles au nord. Comparées à l'année précédente à la même période, les valeurs du NDVI de l'année 2025 sont plus élevées à l'exception de la région de Kédougou (Figures 1d et 1e). La Figure 2 montre l'état de développement des cultures à Goumayel et du tapis herbacé à Diankhé Makha.

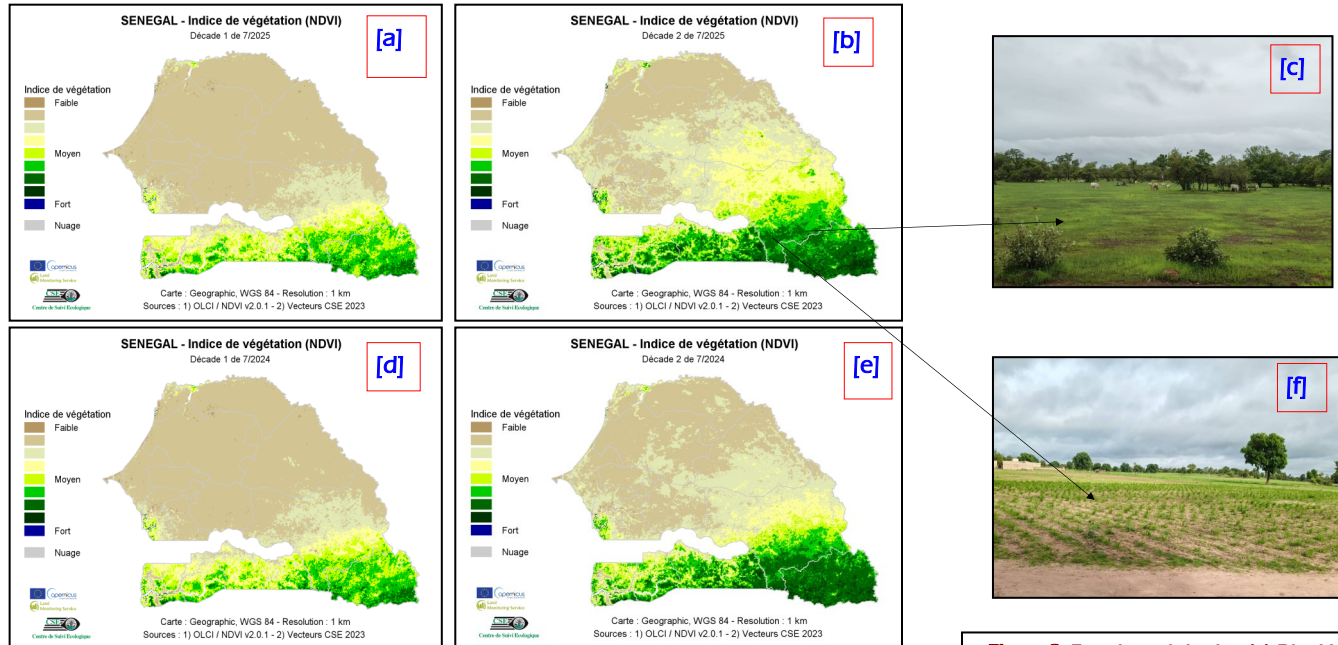


Figure 1 : Cartes du NDVI de [a] la première décade et [c] la deuxième décade du mois de juillet 2025 en comparaison avec les valeurs de l'année 2024 aux mêmes décades [d], [e] et [f], respectivement.

Figure 2: Etat du tapis herbacé à Diankhé Makha et des cultures à Goumayel, CSE 2025

Recommandations générales

- Les producteurs des départements de Podor et de Louga devront entamer les semis en humide suite aux pluies de la mi-décade ;
- **La DPV** devra intensifier les prospections dans les casiers rizicoles au nord du pays (région de Saint Louis) et être en contact permanent avec les CLV pour une meilleure coordination des alertes précoces ;
- **La DIREL** est appelée à continuer les campagnes de vaccination contre les maladies ainsi qu'un déparasitage systémique du bétail;
- **La DGPRES** est invitée à communiquer régulièrement sur l'évolution des cours d'eau;

Crée dans le cadre du Programme AGRHYMET, le GTP a pour objectif de contribuer à l'alerte précoce pour la sécurité alimentaire en fournissant des informations complètes sur la campagne agricole. Sa coordination technique est assurée par l'Agence Nationale de l'Aviation Civile et de la Météorologie (ANACIM) . Le groupe composé des services intervenant dans le domaine de la production agricole[Direction de la Gestion et de la Planification des Ressources en Eau, Direction de l'Agriculture, Direction de la Protection des Végétaux, Direction de l'Elevage, Centre de Suivi Ecologique, Commissariat à la Sécurité Alimentaire, Secrétariat Exécutif du Conseil National de la Sécurité Alimentaire, CONACILSS, Direction de l'Analyse, de la Prévision et des Statistiques...] publie à la fin de chaque décade un Bulletin Agrométéorologique Décadaire destiné aux autorités nationales, aux bailleurs de fond et aux techniciens, à la presse etc.